

Musées et Patrimoine immatériel

Focus sur les traditions masquées européennes

IMMASK

En octobre 2003 était adoptée par l'UNESCO la Convention pour la sauvegarde du patrimoine immatériel, destinée à inventorier, protéger et promouvoir des chefs d'œuvre proclamés du patrimoine vivant dit intangible. Par l'expression *patrimoine culturel immatériel* sont désignés, parmi d'autres pratiques, les traditions et expressions orales, les pratiques sociales, folkloriques et événements festifs et les savoir-faire liés à l'artisanat traditionnel. Les vecteurs de ce patrimoine sont les porteurs et porteuses de traditions, détenteurs de ces savoirs et savoir-faire, les manifestations exprimées par un groupe ou par des individus, répondant aux attentes de la communauté en tant qu'expression de l'identité culturelle et sociale de celle-ci, et les espaces culturels physiques où se déroulent ces manifestations à intervalles réguliers. Facteur vital de l'identité et de la diversité des peuples, le patrimoine immatériel représente, dans le contexte de la mondialisation, un atout de taille pour lutter contre la tendance à la banalisation des cultures. En effet, les cultures étant constituées de multiples identités individuelles et collectives, l'identité est également faite d'emprunts faits à d'autres cultures, de métissages. Cette diversité culturelle est désormais perçue comme source d'innovation, de créativité et de richesse économique, et se manifeste dans la vie sociale et économique des villes et des campagnes. Elle se perçoit notamment à travers des pratiques "portées" par des hommes et des femmes, qui en sont les détenteurs et les agents de transmission.

La pratique et l'avenir de ces traditions sont alors soumis à des tendances et besoins contradictoires. Si leur survie et leur transmission sont dépendantes d'une permanente évolution liée au contexte social et à la dynamique des apports culturels et intergénérationnels, la diffusion et le succès même de certains événements festifs ont tendance à mener leur pratique traditionnelle à se scléroser et disparaître au profit d'attractions touristiques. La proclamation d'un chef d'œuvre a ainsi, parmi ses buts, celui de le protéger contre un afflux incontrôlé et destructeur des médias. Mais il est également intéressant de se demander si, augmentant par elle-même la popularité et la célébrité d'une manifestation, la proclamation n'amène pas un nouveau facteur de perte de contrôle de la portée médiatique et touristique des manifestations.

Le rôle d'institutions se révèle dès lors un soutien à favoriser dans la protection et la diffusion contrôlée de ces traditions. Les liens entre patrimoine matériel et patrimoine immatériel sont en effet indissociables car se nourrissant l'un de l'autre. Ainsi les traditions masquées et le masque. Les premières donnant vie au second, et le masque, associé souvent au costume, offrant au carnaval, au théâtre, aux rites religieux ou funéraires la matière de leur manifestation concrète, habillant les porteurs de la tradition et constituant un témoignage matériel de la manifestation, transmis aux générations futures. Garants de la conservation et de la transmission aux générations actuelles et cultures du patrimoine matériel, les musées sont des structures culturelles évoluant déjà dans la quête d'un équilibre entre préservation de leur identité et buts sociaux, et besoins croissants d'entrer dans

une dynamique médiatique et touristique pour survivre financièrement tout en évoluant avec son public. Travaillant davantage de concert avec les associations actives dans les manifestations traditionnelles, les institutions muséales pourraient devenir alors des aides remarquables pour soutenir celles-ci dans la préservation des témoignages visuels, auditifs et matériels de leurs traditions, et dans leur diffusion auprès d'un public acquis et constant par le biais d'expositions.

Le présent projet vise à développer une collaboration fondée sur le dialogue et la confrontation entre musées de masques et d'ethnographie, et les associations actives dans le domaine des traditions vivantes et des folklores, comme les fêtes carnavalesques, les cérémonies funéraires, les fêtes patronales...

